

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Le CIUSSS se réjouit des ententes locales conclues avec la FIQ et la CSN

Saguenay, le 8 février 2018 – Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay–Lac-Saint-Jean est heureux d’annoncer que des ententes locales temporaires ont été conclues avec la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ). Ces ententes permettront d’agir concrètement sur les importants besoins de main-d’œuvre, ainsi que sur le recours au temps supplémentaire et au temps supplémentaire obligatoire.

« Ces ententes locales sont le fruit d’un travail de collaboration et issues de la volonté de toutes les parties de dispenser des soins et services de qualité, tout en offrant des conditions de travail adéquates à notre personnel » a affirmé Martine Couture, présidente-directrice générale du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Ces ententes visent à :

- diminuer le recours au temps supplémentaire et au temps supplémentaire obligatoire;
- augmenter l’attraction et la rétention du personnel;
- améliorer la conciliation travail-vie personnelle.

« La complexité de la planification de la main-d’œuvre et de l’utilisation optimale des ressources constitue un enjeu important pour une organisation comme la nôtre. À travers cette entente, nous souhaitons mettre en œuvre, en collaboration avec les instances syndicales, des solutions cohérentes avec les valeurs véhiculées par l’établissement, soit la collaboration, la bienveillance et l’excellence. Une première étape est franchie dans notre volonté d’augmenter la présence au travail, mais nous devons poursuivre les efforts », a souligné la présidente-directrice générale du CIUSSS.

Mentionnons que ces ententes locales avec les syndicats FIQ et CSN sont effectives jusqu’à la mi-octobre 2018.

-30-

Source : Service des relations médias et des communications publiques
Téléphone : 418 545-4980, poste 352
Courriel : 02ciuss.medias@ssss.gouv.qc.ca